

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CDS34, le 20/05/2026 à 19h30 (au local du SCM à Montpellier)

Présents : Claudie SERIN, Monique FREI, Jean-Pierre ROUGES, Denis GUILBEAU, Marta AMOR VILA, Laurence SALMON, Jean-Michel SALMON

Excusés : Jérôme BOUISSEREN, Quentin DEVENOGES, Maxime LACROIX

Invités : Dominique ROS

Ordre du jour

- 1 - Point financier + logiciel comptabilité
- 2 - Point EDS (Ecole Départementale de Spéléologie)
- 2 bis – Bilan SSF
- 3 - Date Journées Techniques 2026
- 4 - Date inventaire camion et remorques SSF
- 5 - JNS (Journées Nationales de la Spéléologie) appel aux clubs
- 6 - Avancement site du CDS + changement forfait
- 7 - Drive du CDS
- 8 - Permis poids lourd
- 9 - CDESI
- 10 - Natura 2000 (Aumelas- gorges de l'Hérault)
- 11- Panneaux Julio
- 12- Serre des Periers
- 13- Aven des Lauriers
- 14- Questions Diverses :
 - a- Avenir des spéléologues en France et en Europe
 - b- Procurations AG Nationale
 - c- Projet Sportif Fédéral Ministère de Sports 2026
 - d- Dossier FAAL

- e- Accès à l'aven de la Leicasse
- f- Vote du règlement des procédures pour le calcul des heures de bénévolat
- g- Date et lieu de l'AG 2026
- h- Lieu du prochain Caussenard 2027

1- Point Financier/logiciel compta

Plusieurs différends entre Jean-Michel et Laurence Salmon et Monique. Notamment, Jean-Michel reproche le retard d'un remboursement (4 jours, note la trésorière) et il apparaît que l'avance d'argent personnel pour les gros achats de nourriture pose problème. La carte bancaire est gratuite au Crédit Mutuel (Note la trésorière).

Désormais, nous ferons appel à la trésorerie du CDS34 pour les avances.

Concernant la demande de logiciel comptable, Monique nous explique sa difficulté à la récupération des fichiers Excel reçus lors de la transition et à la mise en place. Excel ne donne pas suffisamment de garantie de protection des lignes d'écriture.

Elle a discuté avec Myriam sur l'adoption d'un logiciel comptable. Il permettrait de tracer tous les mouvements et d'éditer Résultat et bilan, ainsi que le comparatif avec le prévisionnel.

Il apparaît que « Money » Logiciel libre et gratuit n'est plus mis à jour, mais Monique l'a déjà utilisé et transmis à une personne néophyte dans une autre association. Pour l'instant, l'adoption d'un logiciel à presque 6 mois du début de l'exercice et la saisie de toutes les données prendront du temps supplémentaire.

2-EDS

Le WE EDS a eu lieu les 4/5 avril à Méjannes-le-Clap, l'EDS (9 enfants présents) a été légèrement bénéficiaire.

Ce grand weekend d'Ascension de 4 jours, l'EDS34 était en Lozère, à Banassac au Rassemblement des EDS d'Occitanie. 60 personnes y ont participé, dont 9 pour l'EDS34. Ils ont pu pratiquer spéléo, escalade et accrobranche.

Monique remarque que Claudie a payé 20,00 euros de sa poche pour compenser le déficit du séjour. Le comité atteste à l'unanimité qu'il n'est pas normal de compenser un déficit avec de l'argent personnel. Donc un remboursement par le CDS34 à Claudie est demandé par le Comité de ces 20 €. L'EDS34 est bénéficiaire de 244,91 à ce jour.

Pour minimiser les coûts, Claudie a emprunté un trafic à Magalie pour n'avoir que l'essence à rembourser par l'intermédiaire des abandons de frais pour déclaration des impôts.

2 bis- SSF34 Stage de cohésion, en Ardèche

Durée: 3 jours - 12 personnes présentes, avec au programme : Aven de Noël, Aven des neufs gorges, émeraude, point G, Cocalière, aven d'Ornac....)

Tout le monde était très content de ce weekend. Objectif cohésion atteint.

3- DATES JOURNÉES TECHNIQUES

=> 31 Octobre et 1^{er} novembre 2026

=> Lieu à définir

4- DATE INVENTAIRE CAMION ET REMORQUE SSF

Le précédent inventaire a eu lieu fin juin 2023 mais Jean Michel estime que nous avons trop de travail et qu'il n'y a pas d'urgence à le réaliser. Nous essaierons de le programmer pour la saison 2026-2027 à venir.

5- JNS

Appel aux clubs pour prendre en charge l'organisation des JNS.

A tour de rôle les clubs pourraient prendre en main l'organisation des JNS, et cette année on manque de réponses.

=> Le comité va faire un appel à bénévoles auprès des clubs.

6- AVANCEMENT DU SITE INTERNET DU CDS34

Sur OVH, le CDS a prévu de prendre l'abonnement « PRO » pour nous permettre plus de possibilités : 85 HT euros/an, soit 94,89 TTC. Nous pourrions ainsi avoir une adresse plus lisible pour nous pouvons référencer plus facilement sur le web.

Le site avance à grands pas grâce à Jean-Paul VIE et à Claudie. Bientôt il sera en ligne.

7- DRIVE

Marta demande un Drive où on peut retrouver tous les documents du CA et ceux des clubs transmis au CDS34 par exemple les CR d'AG et autres comptes rendus, de réunions, les conventions, etc... L'objectif est de tout partager afin de travailler collectivement, d'avoir l'accès aux documents rapidement et fluidifier les mails.

8- PERMIS POIDS LOURD DE FRED

30 euros à payer en espèces au médecin spécialisé ainsi que des tests psychotechniques pour valider le permis de Frédéric ANDRES qui périmé en 2027.

Nous avons donc le temps et la connaissance de la procédure pour renouveler son permis pour conduire le camion du SSF34.

9- CDESI

CDESI = Comité Départemental des Espaces et sites et Itinéraires du département de l'Hérault.

Le Département souhaite faire des études d'impact environnemental pour chaque site envisagé. Le CDS34 souhaite demander en gestion une 5ème cavité : le Cochon sur la commune de St Pierre de La Fage.

Jean-Michel s'en occupe. C'est un gros dossier à monter d'ici la fin de l'année.

Il explique également que nous devrions faire des panneaux d'affichage (avens du Père Pouget, de La fausse Monnaie, et du Fariol), mais les communes sont peu enclines à aider financièrement cet aspect.

10- NATURA 2000

Deux réunions prévues pour le Causse d'Aumelas et les Gorges d'Hérault les 26 et 28 mai. Notre Présidente sera là.

11- PANNEAUX JULIO

Claudie a participé à la réalisation des panneaux de Parc National du Haut Languedoc.

Il y a eu des corrections à faire. La présence du CDS34, particulièrement de notre Présidente, a permis d'être cohérent sur l'expertise des spéléologues dans la pédagogie des panneaux (vocabulaire spécifique, topographie, etc...).

12- SERRE DES PERIERS

Il y a une broche qui est branlante sur le bombé. Il faut la remplacer. Jean-Michel y va bientôt. Il s'en occupe.

13- AVEN DES LAURIERS

Sur la convention du propriétaire, le CDS34 n'y figure que pour la surveillance. A rediscuter mais dans ces conditions, nous ne signerons pas.

Pour info, il y a une réunion entre le GSLR et le CDS34 le mardi 2 juin 2026 pour se présenter et améliorer les relations. Claudie et Jean-Michel seront présents.

14- QUESTIONS DIVERSES :

a- Avenir des Spéléologues en France et en Europe

Dans le contexte actuel de protection des espaces de notre environnement, il apparaît évident que l'expertise du monde souterrain revient aux spéléologues. Nous sommes les héritiers de la loi 1902 sur la protection de l'eau grâce à Edouard Alfred Martel.

De ce fait, nous assistons à des réunions avec des associations qui ont pris en charge certains sujet concernant le milieu souterrain..

L'ambition est de taille, se préparer à un après.

L'Europe a attribué des subventions pour la protection, la compréhension et l'éducation dans des milieux divers.

La FFS dispose du réseau, de l'infrastructure nécessaire pour aller rechercher cette reconnaissance et retrouver grâce au travail fait et à faire des spéléologues (amateurs et professionnels), archéologues, géologues, hydrogéologues, topographes,...

Tous les travaux des clubs et différents acteurs du milieu souterrain en matière de: dépollution, protection, étude, formation, recherche, préservation, topographique, rassemblement nationaux et internationaux, etc.... sont un trésor déjà constitué et dont on devrait en prendre la mesure.

L'idée est de réfléchir ensemble à la valorisation de ces travaux dans une cette nouvelle perspective afin d'augmenter notre poids décisionnel auprès des interlocuteurs et des financeurs..

b-Procurations GE de l'AG Nationale :

A envoyer procurations à : csro@ffspeleo.fr

c- Projet Sportif Fédéral 2026- Ministère de Sports

Budgets demandé 75 783 euros par tous les CDS d'Occitanie.

Budget alloué par le Ministère en Occitanie : 39 790 euros.

Il y aura donc des coups de rabot.

d- Dossier FAAL

Pour Béziers, le projet est bien repensé. Le CDS34 donnera donc 250,00 euros, Jean-Michel Salmon demande de leur faire un courrier sous condition que l'événement soit réalisé. Club organisateur SCBAM.

e- Aven de la LEICASSE

Les propriétaires ont autorisé la réouverture de la cavité dans les mêmes conditions qu'avant l'accident du 14 février 2026.

Il faut donc aller vérifier l'équipement. Il y a aussi des étroitures à élargir (2 endroits à retravailler).

Avant d'annoncer l'ouverture officielle, il faut aller vérifier et préparer.

f- RÈGLEMENT DU BÉNÉVOLAT

Laurence Salmon a mis la règle du jeu sur un Drive modifiable (prêt à la saisie individuelle) par tous et proposé au CA en relecture. Il n'y a pas d'opposition sur cette façon de procéder (le texte final est annexé au présent Compte-Rendu). Les règles établies en fonction des rémunérations sur la base du SMIC en fonction des postes.

Expertise donc cadre ou exécutant, etc... Annexes : (sur le Drive Google du CDS34)

Eds 2025-2026

Bénévolat réunion CA

Bénévolat SSF

Bénévolat du CDS

Opération Pierre Rouges

g- Date et Lieu de la prochaine AG du CDS34 :

=> Un nouveau format d'AG festive est en cours de réflexion. Il a été convenu de ne pas faire cette AG dans la très peu conviviale maison régionale des sports à Montpellier.

Date retenue pour être sûr de la faire avant mars (exigence FFS et pour information au clubs) : 28 février 2027

h- Lieu du prochain Caussebard

Le Caussebard 2027 se déroulera dans l'Hérault. Discussion du CA sur les lieux possibles, sachant que Brissac, hypothèse privilégiée jusqu'alors, est à exclure (non disponibilité de la salle polyvalente). Plusieurs pistes ont été évoquées et seront affinées dans les prochaines semaines.

DATE DU PROCHAIN CA : le mercredi 24 juin 2026 à 19h30

FIN DU CA 22h30

ANNEXE

Règles de valorisation du Bénévolat au CDS34 (à partir du texte présenté lors de l'AG du 7 mars 2026)

- **Qu'est-ce que la valorisation du bénévolat ?**
 - **Le bénévolat au CDS 34**
 - **Le bénévolat au SSF 34**
 - **Intégration dans les demandes de subventions**
-

- **Qu'est-ce que la valorisation du bénévolat ?**

Cela consiste à intégrer dans les budgets d'une association les coûts des moyens humains bénévoles, aussi bien matériels qu'humains. Cette valorisation n'a aucune incidence sur le résultat financier de l'association mais va permettre de donner une image fidèle du temps et des moyens humains consacrés à ses activités. La valorisation du temps que les bénévoles consacrent à un projet dépend des fonctions occupées.

- **Le bénévolat au CDS 34**

On distingue au sein du CDS34 différentes fonctions possibles en terme de bénévolat:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Une fonction d'exécution valorisée à un SMIG horaire (<i>par exemple faire des courses, la cuisine, du travail de secrétariat</i>),• Une fonction d'encadrement valorisée à deux SMIG horaires (<i>par exemple encadrer des personnes lors des JNS ou des JT</i>),• Une fonction d'expertise valorisée à trois SMIG horaires (<i>par exemple, pour une expertise spécifique avec technicité : lorsque la Préfecture de Lozère demande à un CTDS d'aller vérifier tous les ateliers d'évacuation lors d'un exercice régional, il s'agit d'un travail d'expert</i>). |
|--|

Les actions ouvrant au décompte du bénévolat sont les suivantes (sans exhaustivité) :

1) Les « actions techniques » du CDS34 : Le travail des bénévoles pour toutes ces actions techniques consiste à organiser ces rencontres en amont (recrutement des stagiaires ou des participants, recherche d'hébergements de proximité des lieux de pratique, faire de la publicité et gérer les inscriptions, préparer le matériel d'initiation et le matériel collectif, faire éventuellement

les courses, trouver éventuellement des bénévoles pour la restauration), puis à participer aux encadrements nécessaires.

- ***Le ou les Journée(s) Technique(s) du CDS34.***
- ***Les Journées de Formation Continu des Cadres (JFC)*** : y sont également ajoutées comme tâches spécifiques : l'inscription de ces journées au calendrier national des stages, la mise à jour régulière de celle-ci jusqu'à son agrément, le recrutement de cadres techniques de l'EFS, la gestion du paiement et des désistements des stagiaires.
- ***Les Journées Nationales de la Spéléologie (JNS)*** : y sont également ajoutées comme tâches spécifiques : l'inscription de ces journées sur la plateforme fédérale (JNS) pour bénéficier d'une assurance de masse gratuite,

2) L'encadrement de lycéens (exemple du lycée **Pierre Rouge** de Montferrier sur Lez) dans le cadre de conventionnement spécifique.

3) Les actions du CA : il s'agit du travail des membres du bureau sur des dossiers spécifiques, ou pour la représentation du CDS34 à des réunions (présentiel ou visioconférence) (présidence, vice-présidence, trésorière et secrétaire).

4) Les réunions du CA : les réunions régulières de CA sont diversement suivies par les membres du CA comme en attestent les Compte-Rendu de réunion qui permettent d'évaluer le bénévolat correspondant.

5) l'EDS 34 : Le travail des bénévoles sur cette action consiste à organiser cette école annuelle en amont (recrutement des participants et des encadrants, faire de la publicité et gérer les inscriptions, recherche d'hébergements pour les week-ends prolongés, la gestion du paiement et des désistements des stagiaires, faire éventuellement les courses), puis à participer aux encadrements nécessaires.

- **Le bénévolat au SSF 34**

Les heures de bénévolat sont décomptées pour tous les Conseillers Techniques Départementaux participant aux week-ends de formation, aux exercices départementaux ou régionaux, ou aux autres activités (révision matériel, week-ends de cohésion, etc.).

- **Intégration dans les demandes de subventions**

L'intégration totale de cette valorisation dans les budgets prévisionnels et réalisés permet de mettre en valeur l'engagement bénévole dans les activités de la structure, et de dimensionner le temps passé pour cela.